DELEGATION DE SIGNATURE

Date de la publication ***: 02/07/2018***

Le Directeur général de l'Agence française de développement,

Vu le code monétaire et financier, et notamment son article R. 515-16 ;

Vu le décret du 25 mai 2016 portant nomination du Directeur général de l'Agence française de développement, publié au Journal Officiel de la République Française le 26 mai 2016 ;

DECIDE :

Délégation est donnée à Madame Magalie ROUSSEL, Responsable de la Division Conformité Opérationnelle, à l'effet de signer, au nom du Directeur général, l'ensemble des actes, correspondances, décisions, contrats relatifs à l'exercice des attributions de la Division Conformité Opérationnelle visées au recueil d'attributions des services de l'AFD, tel qu'éventuellement modifié.

La présente décision entrera en vigueur le lendemain de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de l'AFD.

Fait à Paris, le 06 juin 2018
En un exemplaire original

Le Directeur général

Rémy RIOUX